

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

A renvoyer au plus tard le 15 janvier 2026

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DOSSIER REÇU LE

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande (demande de subvention de fonctionnement)
- Renouvellement
- Exceptionnelle (demande pour une action spécifique)

1. PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Identification de l'association

Nom de l'association

Sigle

Objet

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

(Indispensable pour recevoir un accusé réception)

Adresse site internet :

Numéro SIRET : Numéro de récépissé en préfecture

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

Identification du responsable de l'association et des membres du bureau (Obligatoire)
(le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Composition du bureau de l'association :

Qualité	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Président				
Secrétaire				
Trésorier				

Renseignements administratifs et juridiques (Obligatoire)

Date de publication de la création de votre association au Journal Officiel :

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) (Caf, Ministère, Fédération) ?

oui non

Si oui, précisez-le(s)quel(s)

Type d'agrément : Attribué par : en date du :

Type d'agrément : Attribué par : en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*) :

Renseignements concernant les ressources humaines (Obligatoires)

Quels sont les moyens humains de l'association ?

Bénévoles (personnes contribuant régulièrement à l'activité de vote association de manière non rémunérée)	
Nombre total de salariés*	

Convention collective appliquée :

Autres informations sur le fonctionnement de votre association : (Obligatoire)

Associations sportives, indiquer le nombre de licenciés : hommes femmes

Répartition par catégories (en nombre d'adhérents) :

U7 (- de 7 ans) : **U15** (- de 15 ans) :

SENIORS :

U9 (- de 9 ans) : **U 17**(- de 17 ans) :

VETERANS :

U11 (- de 11 ans) : **U 19** (- de 19 ans) :

U13 (- de 13 ans) :

Nombre adhérents Darnétalais :

Nombre adhérents Hors commune :

Public spécifique (en difficulté, handicapé, etc.), si oui lequel :

Associations socio/culturelles :

Nombre d'adhérents de l'association :

(à jour de la cotisation statutaire en cours)

Dont : hommes femmes

Répartition par tranche d'âges (en nombre d'adhérents) :

0 à 11 ans 12 à 17 ans 18 à 25 ans + 25 ans + 55 ans

Nombre adhérents Darnétalais :

Nombre adhérents Hors commune :

Public spécifique (en difficulté, handicapé, etc.), si oui lequel :

Montant de la cotisation et/ou licence annuelle appliquée par votre association :€

Avez-vous un tarif différencié commune/hors commune : oui non

Si oui,

Tarif Darnétalais ?€

Tarif hors commune ?€

Aides dont bénéficie votre association* :

> Locaux de votre association :

Etes- vous propriétaire* ? oui non

Les locaux vous sont-ils mis à disposition à titre gratuit* ? oui non

> Aides indirectes :

Vous bénéficiez par la ville de :

- prêt matériel * oui non
- transport de matériel * oui non
- travaux d'impression * oui non

Autres :

Avez-vous signé une convention avec la ville* ? oui non

2. BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2026

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Date de début : Date de fin :

CHARGES	MONTANT ²	PRODUITS ¹	MONTANT ²
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Service extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)) :	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements (Provisions pour renouvellement)		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES³		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS³	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite une subvention de €

La Ville souhaite accroître une politique incitative encourageant les associations à mener des actions en faveur du développement durable, des seniors et des personnes handicapées.

En direction d'un ou plusieurs de ces publics, quelles adaptations seriez-vous en mesure d'apporter à votre activité courante ?

¹ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

² Ne pas indiquer les centimes d'euros

³ Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicule, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables.

A. Bilan qualitatif de l'action (Obligatoire)

Nom de l'association :

SIRET :

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture :

1) Décrire précisément l'activité de votre association :

.....
.....
.....
.....

2) Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) en 2025

3) (Commune et hors commune) ?

.....
.....
.....

4) Quelle utilisation avez-vous fait de la subvention de fonctionnement versée par la Ville en 2025 ?

.....
.....
.....
.....

5) Les objectifs de votre association ont-ils été atteints ?

.....
.....
.....

Merci de compléter ce document par le compte-rendu de votre assemblée générale

B. Bilan financier de l'action réalisée en 2025 (Obligatoire)

Exercice 2025 Date de début : Date de fin :

CHARGES	MONTANT ⁽²⁾	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT ⁽²⁾
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Service extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)) :	
Locations	-		
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance	-		
Documentation	-		
Divers		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication	-		
Déplacements, missions	-		
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres	-		
635 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels	-		
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements (Provisions pour renouvellement)		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

La subvention de € représente % du total des produits :

(Montant attribué/total des produits) x 100.

A retourner au service Fêtes et cérémonies

Hôtel de Ville de Darnétal

Place du Général de Gaulle – 76160 Darnétal

ANNEXE AU DOSSIER DE SUBVENTION

Demande de subvention pour une ACTION SPÉCIFIQUE

(Si vous sollicitez une subvention pour plusieurs actions spécifiques, merci de bien vouloir remplir une fiche par action)

1. DESCRIPTION DE L'ACTION SPÉCIFIQUE

Personne chargée de l'action

Nom :

.....

Prénom :

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

Présentation de l'action

Objectifs de l'action :

.....

.....

Thème de l'action :

.....

.....

Public ciblé :

.....

.....

Lieu de l'action :

.....

.....

Date de l'action :

.....

.....

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action :

.....

.....

Informations complémentaires qui vous sembleraient pertinentes :

.....

.....

2. BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION SPÉCIFIQUE 2026

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 – Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat - précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Service extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Région(s) :	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
64 - Charges de personnel		Fonds Européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		Autres aides, dons ou subventions affectées	
65 - Autres charges de gestion courante		-	
66 - Charges financières		75 – Autres produits de gestion courante	
67 – Charges exceptionnelles		76 – Produits financiers	
68 – Dotation aux amortissements (Provisions pour renouvellement)		77 – Reprises sur amortissements et provisions	
Charges indirectes affectées à l'action		Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement		-	
Frais financiers		-	
Autres		-	
Total des charges		Total des produits	
86 – emplois des contributions volontaires en nature (2)		87 – Contribution volontaires en nature (2)	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite une subvention de €

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée (2) :

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération subventionnée

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros

(2) Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicule, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables.

ATTESTATION

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom),

Représentant(e) légal(e) de l'association,

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures- celle du président légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci¹.

déclare :

- que l'association est à jour ses obligations administratives², comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières –ou en numéraire – et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) ³

- Inférieur ou égal à 500 000€
 Supérieur à 500 000€

- demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice 2024
..... € au titre de l'année ou exercice 2025
..... € au titre de l'année ou exercice 2026

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait le à

Signature



¹ « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil. »

² Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – Préfecture ou Sous-Préfectures

³ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) N° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.